

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

Réunion du 27 Juillet 2023

Présent : M. DELIANCE.

ENTENTES 2023/2024

U15

Priay et Châtillon la Palud

Club support : Priay

Nom de l'entente : Ent. Priay Châtillon

U7F :

Côtière Luenaz + US EST Lyonnais Foot + US Majolaine Meyzieu

Club support : Côtière Luenaz

Nom de l'entente : Côtière Est Lyonnais.

Foot Trois Rivières + Belleville

Club support : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. Saône Beaujolais

U9F :

Côtière Luenaz + US EST Lyonnais Foot + US Majolaine Meyzieu

Club support : Côtière Luenaz

Nom de l'entente : Côtière Est Lyonnais.

Foot Trois Rivières + Belleville

Club support : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. Saône Beaujolais

U11F :

Foot Trois Rivières + Belleville

Club support : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. Saône Beaujolais

U13F :

Foot Trois Rivières + Belleville

Club support : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. Saône Beaujolais

U15F à 8 :

Côtière Luenaz + US EST Lyonnais Foot + US Majolaine Meyzieu

Club support : Côtière Luenaz

Nom de l'entente : Côtière Est Lyonnais.

SENIORS F à 11 :

Côtière Luenaz + US EST Lyonnais Foot + US Majolaine Meyzieu

Club support : Côtière Luenaz

Nom de l'entente : Côtière Est Lyonnais.

INACTIVITES PARTIELLES 2023/2024

FC MANZIAT : catégories U13-U12, Seniors F, Futsal U19-U18, U17-U16, U15-U14, U13-U12, seniors, Foot Animation, Futsal F U18F-U17F-U16F, U15F-U14F, U13F-U13F, seniors F, Foot Animation F à compter du 24/07/2022.

Le président,
Maurice DELIANCE